

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** DINITROL 6090 Metalu

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Mastic

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Weckerle AG

Gewerbestrasse 2

CH-4123 Allschwil

Mail: mail@weckerleag.ch

Service chargé des renseignements: Research & Development

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Schweiz. Informationszentrum, 8032-Zürich

· **Numéro:** +41 44 251 51 51 **Numéro d'urgence national:** 145

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Nocif

R20-48/20: Nocif par inhalation. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.



Xi; Irritant

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R10: Inflammable.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Les phrases R et S peuvent être omises si l'emballage ne contient pas plus de 0,125 litre.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xn Nocif

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

styrène

· **Phrases R:**

10 Inflammable.

20 Nocif par inhalation.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

· **Phrases S:**

2 Conserver hors de portée des enfants.

(suite page 2)

Date d'impression : 10.11.2014

Numéro de version 3

Révision: 16.01.2014

Nom du produit: DINITROL 6090 Metalu

(suite de la page 1)

- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs

• Composants dangereux:

CAS: 14807-96-6 EINECS: 238-877-9	talca ($Mg_3H_2(SiO_3)_4$) Carc. 2, H351	10-<25%
CAS: 100-42-5 EINECS: 202-851-5 Reg.nr.: 01-2119457861-32-xxxx	styrène Xn R20-48/20-65; Xi R36/37/38 R10 Flam. Liq. 3, H226; Carc. 2, H351; STOT RE 1, H372; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	10-<25%
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3	aluminium F R11 Flam. Sol. 1, H228	5-<10%
CAS: 12001-26-2	Muskovit STOT RE 2, H373	1-<5%
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	quartz (SiO_2) STOT RE 2, H373	1-<5%
CAS: 64742-95-6 Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Xn R65; Xi R37; N R51/53 R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H335-H336	1-<5%

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales:
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- Après inhalation:
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Migraine

(suite page 3)

Nom du produit: DINITROL 6090 Metalu

(suite de la page 2)

Etourdissement

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
- Pas d'autres informations importantes disponibles.*

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Eau
Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Nom du produit: DINITROL 6090 Metalu

(suite de la page 3)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****100-42-5 styrène**VME Valeur à long terme: 215 mg/m³, 50 ppm**7429-90-5 aluminium**VME Valeur à long terme: 5* 10** mg/m³

*pulvérulent **métal

· **DNEL****100-42-5 styrène**

Oral	Long-term - systemic effects, general population	2,1 mg/kg bw/day (General population)
Dermique	Long-term - systemic effects, general population	343 mg/kg bw/day (General population)
	Long-term - systemic effects, worker	406 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	Acute - Local effects, worker	306 mg/m ³ (Worker)
	Acute - local effects, general population	182,75 mg/m ³ (General population)
	Acute - systemic effects, general population	174,25 mg/m ³ (General population)
	Acute - systemic effects, worker	289 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - local effects, worker	85 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	10,2 mg/m ³ (General population)

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General population)
	Long-term - systemic effects, worker	25 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, general population	32 mg/m ³ (General Population)
	Long-term - systemic effects, worker	150 mg/m ³ (Worker)

· **PNEC****100-42-5 styrène**

Aquatic compartment - freshwater	0,028 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - marine water	0,0028 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - sediment in freshwater	0,614 mg/kg sed dw (not specified)
Aquatic compartment - sediment in marine water	0,0614 mg/kg sed dw (not specified)
Aquatic compartment - water, intermittent releases	0,04 mg/L (not specified)
Sewage treatment plant	5 mg/L (not specified)
Terrestrial compartment - soil	0,2 mg/kg dw (not specified)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**· **Équipement de protection individuel:**· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 5)

FR

Nom du produit: DINITROL 6090 Metalu

(suite de la page 4)

· Protection respiratoire:



Filter A

Filtre provisoire:

· Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.12 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

> 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Caoutchouc naturel (Latex)

Gants en tissu épais

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Pâteuse

Couleur:

Gris argent

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

145 °C

· Point d'éclair

31 °C (DIN 53213)

· Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

· Température d'inflammation:

480 °C

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

(suite page 6)

Date d'impression : 10.11.2014

Numéro de version 3

Révision: 16.01.2014

Nom du produit: DINITROL 6090 Metalu

(suite de la page 5)

· Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,2 Vol %
Supérieure:	8,9 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	6,7 hPa
· Densité à 20 °C:	1,45 g/cm ³ (DIN 51757)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	110000 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	20,8 %
Teneur en substances solides:	78,8 % (DIN 53216)
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· VOC (EU):	19,30 %
· VOC (EU):	250,0 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Inhalatoire	LC50/4 h	63,6 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

100-42-5 styrène

Oral	LD50	5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (RAT) (OECD-Prüfrichtlinie 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	11,8 mg/l (rat)
	LC50/96 h	4,02 mg/l (pimephales promelas)

7429-90-5 aluminium

Oral	LD50	>2000 mg/kg (RAT)
Inhalatoire	LC 50	8,88 mg/l (RAT)

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	3592 mg/kg (RAT)
------	------	------------------

(suite page 7)

Date d'impression : 10.11.2014

Numéro de version 3

Révision: 16.01.2014

Nom du produit: DINITROL 6090 Metalu

(suite de la page 6)

Dermique	LD50	>3160 mg/kg (RABBIT)
Inhalatoire	LC50/4 h	>6193 mg/l (RAT)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

100-42-5 styrène

EC50/48 h 4,7 mg/l (DAPHNIA MAGNA)

EC50/72 h 4,9 mg/l (ALGAE)

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

EC50/48 h 7,4 mg/l (DAPHNIA MAGNA)

EL50/48 h 3,2 mg/l (DAPHNIA MAGNA)

EL50/72 h 2,9 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)

LL50/96 h 9,2 mg/l (SALMO GAIRDNERI / ONCORHYNCHUS MYKISS)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications:** Pas d'informations disponibles pour ce produit.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Pas d'informations disponibles pour ce produit.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)

(suite page 8)

Date d'impression : 10.11.2014

Numéro de version 3

Révision: 16.01.2014

Nom du produit: DINITROL 6090 Metalu

(suite de la page 7)

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**SECTION 14: Informations relatives au transport**· **14.1 No ONU**· **ADR, IMDG, IATA**

UN3269

· **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**· **ADR**· **IMDG, IATA**3269 TROUSSES DE RÉSINE POLYESTER
POLYESTER RESIN KIT· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· **ADR, IMDG, IATA**· **Classe**· **Étiquette**

3 Liquides inflammables.

3

· **14.4 Groupe d'emballage**· **ADR, IMDG, IATA**

III

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**· **Marine Pollutant:**

Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**· **Indice Kemler:**· **No EMS:**

Attention: Liquides inflammables.

-

F-E,S-D

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**· **ADR**· **Quantités limitées (LQ)**· **Quantités exceptées (EQ)**· **Catégorie de transport**· **Code de restriction en tunnels**

5L

Code: See

3

E

· **IMDG**· **Limited quantities (LQ)**· **Excepted quantities (EQ)**

5L

Code: See SP340

FR

(suite page 9)

Nom du produit: DINITROL 6090 Metalu

(suite de la page 8)

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
Les phrases R et S peuvent être omises si l'emballage ne contient pas plus de 0,125 litre.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
Xn Nocif
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
styrène
- **Phrases R:**
10 Inflammable.
20 Nocif par inhalation.
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- **Phrases S:**
2 Conserver hors de portée des enfants.
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- **Prescriptions nationales:**
- **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
NK	20,8
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H228 Matière solide inflammable.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 10)

Nom du produit: DINITROL 6090 Metalu

(suite de la page 9)

- R10 *Inflammable.*
R11 *Facilement inflammable.*
R20 *Nocif par inhalation.*
R36/37/38 *Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.*
R37 *Irritant pour les voies respiratoires.*
R48/20 *Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.*
R51/53 *Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*

R65 *Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.*
R66 *L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.*
R67 *L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.*

- **Service établissant la fiche technique:** Research & Development
- **Contact:** Kontakt: msds@dinol.com oder Tel.: 0049 (0)5281 982 980
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**